

Formation du 14 mai 2020: La réduction de la vulnérabilité

De 9h30 à 17h00
A l'Espace Saint Antoine,
196, rue du Faubourg Saint Antoine
75012 PARIS



Née il y a une quinzaine d'années en réponse à l'insuffisance constatée des ouvrages de protection pour faire face aux inondations, la réduction de la vulnérabilité est une conception de la gestion des risques aujourd'hui largement partagée. Plébiscitée dans la stratégie nationale de gestion des risques d'inondation, la réduction de la vulnérabilité est devenue un axe de travail incontournable et indispensable à l'obtention de subventions du Fonds Barnier dans le cadre du dispositif des programmes d'action de prévention des inondations (PAPI). Pourtant, les démarches locales peinent encore à émerger. La réduction de la vulnérabilité des logements, des entreprises, des réseaux ou des services publics ne peuvent paraître complexes à mettre en oeuvre. De nombreux obstacles de tous ordres peuvent conduire à certaines déceptions s'ils ne sont pas anticipés.

Cette formation vise à apporter des connaissances de base sur ce que recouvre la notion de réduction de la vulnérabilité, mais aussi à fournir des clés permettant d'en éviter les principaux écueils et d'en accroître l'efficacité. Elle s'appuiera, pour ce faire, sur l'expérience de l'équipe du CEPRI en la matière et sur un certain nombre d'études de cas.

INTERVENANTS



Rodolphe PANNIER et Guillaume TOURNADRE, chargés de mission au CEPRI ainsi que plusieurs intervenants extérieurs (collectivités territoriales, services de l'Etat, gestionnaire de réseaux...)

OBJECTIFS



Acquérir des connaissances sur la notion de vulnérabilité des populations, des biens et des activités.
Découvrir les principaux facteurs de réussite des démarches de réduction de la vulnérabilité des logements, des entreprises, des réseaux et des services publics (PCA).

MÉTHODES



Alternance d'apports méthodologiques et d'études de cas

DURÉE



Une journée



PROGRAMME



9h15 : *Accueil des participants*

9h30 : *Début de la formation*

- Introduction : Origine, définition et place dans la politique française

10h-11h15 : Réduire la vulnérabilité des logements

- Définir la vulnérabilité d'un logement
- Méthodes, démarches et difficultés rencontrées

11h15-12h30 : Réduire la vulnérabilité des services publics

- Définir la vulnérabilité des services publics
- Elaborer et mettre en œuvre un plan de continuité d'activité
- Exemple d'une démarche de réduction de la vulnérabilité de services publics

12h30-14h : *Pause déjeuner*

14h-15h : Réduire la vulnérabilité des activités économiques

- Comment impulser une démarche de réduction de la vulnérabilité des entreprises ?
- Exemple d'une démarche de réduction de la vulnérabilité des activités économiques

15h00-16h15 : Réduire la vulnérabilité des réseaux

- La vulnérabilité des réseaux, un enjeu essentiel de la prévention des risques
- Méthodes de réduction de la vulnérabilité pour les différents types de réseaux
- Exemple d'une démarche de réduction de la vulnérabilité des réseaux

16h15-16h30 : Conclusion et évaluation de la journée (CEPRI)

17h : *Fin de la formation*

